

Titre de la rencontre : Rencontre #7 - Comité d'accompagnement du projet de mine de graphite

COMPTE-RENDU

DATE ET HEURE	12 mars 2019 à 17h30
LIEU	Nouveau Monde Graphite, 331, rue Brassard, Saint-Michel-des-Saints
PERSONNES PRÉSENTES	<p>Étaient présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hélène Riberdy - Administratrice, Conseil régional de l'environnement de Lanaudière • Céline Racine - Citoyenne de Saint-Michel-des-Saints • Pierre Allard - Citoyen de Saint-Zénon • Edith Gravel - Directrice du service d'aménagement, MRC de Matawinie • Julien Charrette – Administrateur, Bassin versant St-Maurice • Julie Martin – Directrice générale, Municipalité de Saint-Zénon • Réjean Gouin - Maire, Municipalité de Saint-Michel-des-Saints • Frédéric Gauthier - Directeur environnement et développement durable, Nouveau Monde Graphite • Isabelle Levasseur – Responsable des relations à la communauté, Nouveau Monde Graphite <p>Étaient absents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Louis-David Coutu – Citoyen de Saint-Michel-des-Saints • France Chapdelaine – Directrice Générale, Chambre de commerce de la Haute-Matawinie. • Pierre Boucher - Représentant, Conseil de la Nation Atikamekw • Glen Dubé – Élu, conseil de bande, Manawan • Maxime Douville– Agent développement local, Service de développement local et régional de Matawinie
ORDRE DU JOUR	
1-	Mot de bienvenue
2-	Présentation de l'ordre du jour de la rencontre
3-	Adoption du compte-rendu du 22 janvier 2019
4-	Avancement du projet NMG et échanges avec les membres par Frédéric Gauthier
5-	Présentation et échanges sur la thématique « utilisation du territoire et des ressources et protection des paysages »
6-	Présentation et échanges sur les travaux du comité Plan d'Intégration au Territoire (PIT)
7-	Divers <ul style="list-style-type: none"> • Semaine minière du Québec • Borne de recharge Véhicule électrique
8-	Prochaine date de rencontre et sujets
9-	Évaluation et conclusion

1. Ouverture de la rencontre

La rencontre débute à 17h30. Madame Isabelle Levasseur souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Un tour de table est réalisé afin de permettre à M. Charrette de Bassin Versant Saint-Maurice de faire connaissance avec les membres du comité.

2. Présentation de l'ordre du jour.

Il est proposé d'ajouter au point 7, Borne de recharge véhicule électrique.

Il est proposé par Céline Racine et secondé par Pierre Allard d'adopter le projet d'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du compte rendu de la réunion du 22 janvier 2019 du comité d'accompagnement.

Il est proposé par Hélène Riberdy et secondé par Céline Racine d'adopter le compte rendu de la réunion du 31 mai 2018 avec les modifications suivantes;

- Dans la liste des présences, remplacer Présidente du Conseil régional de l'environnement de Lanaudière par Administratrice;
- Au point 4, Avancement du projet NMG, mine électrique ; on doit lire « L'objectif de NMG demeure de démarrer une mine à 100%, électrique dès la première année d'exploitation ».

Suivi du compte-rendu du 22 janvier 2019.

Point 4 - Suivi des avancés projets NMG, montant, disponible pour réaliser une révision et analyse indépendante de l'EIES.

Rappelons qu'à la rencontre du 22 janvier, il a été mentionné aux membres du comité que NMG mettrait à disposition de la communauté, une somme qui reste à déterminer afin de permettre la réalisation d'une analyse indépendante en lien avec l'EIES. Le comité a été invité à identifier un fiduciaire qui serait responsable de cette analyse. À cet effet, la municipalité de SMDS avait été nommée comme étant l'instance la plus probable à réaliser ce mandat. Il est demandé aux membres présents si d'autres instances que la municipalité pouvaient s'acquiescer de ce mandat. Considérant qu'aucune autre organisation n'est identifiée, il est résolu par les membres présents de mandater la municipalité de SMDS à agir en tant que fiduciaire et réaliser une analyse indépendante en lien avec l'EIES. Par conséquent, une rencontre avec le comité de liaison de la municipalité de SMDS sera à prévoir en avril 2019 afin de discuter du mandat et de la somme octroyée.

Résolution 2019-03-12-01

Considérant que les membres jugent que la municipalité de SMDS est l'instance la plus neutre et indépendante pour réaliser ce mandat;

Considérant qu'aucune autre instance n'est identifiée pour réaliser ce mandat;

Sur proposition de Pierre Allard et secondé par Céline Racine il est dûment résolu de mandater la municipalité de SMDS à agir en tant que fiduciaire et de réaliser d'une analyse indépendante en lien avec l'EIES. Adopté à l'unanimité.

Point 7- composition du comité d'accompagnement

Secteur récréotouristique : Considérant que Carl Lacouvé ne désire pas renouveler son mandat, le secteur récréotouristique est à combler. Il a été convenu à la dernière rencontre que la CCHM identifierait une entreprise touristique de la Haute-Matawinie. Mme Chapdelaine nous a fait parvenir une liste afin de voir ensemble quel serait l'organisme qui pourrait siéger au comité au poste ci-haut mentionné.

À la suite des discussions, il est décidé par les membres que NMG communique avec les organisations identifiées ci-dessous.

1. Pourvoirie Kanamouche
2. Club de motoneige SMDS
3. Restaurant au vieux moulin à scie
4. Location Haute-Matawinie

4. Avancement du projet NMG et échanges avec les membres par Frédéric Gauthier

Étude d'impact environnemental et social (EIES)

Monsieur Gauthier mentionne que la sortie de l'Étude d'impact environnemental et social est prévue pour la fin mars 2019. L'équipe s'affaire à finaliser le tout. À ce sujet, M. Gauthier rappelle que depuis le 23 mars 2018, la documentation déposée au MELCC dans le cadre de la procédure d'évaluation environnementale est mise à la disposition du public sur le registre des évaluations environnementales. Plusieurs ministères et organismes gouvernementaux analyseront l'EIES et émettront leur commentaire et leur question. Lorsque l'EIES sera jugée recevable, un mandat sera octroyé au BAPE par le ministre (MELCC). La période de recevabilité peut durer en moyenne entre 6 à 18 mois. Il est à noter que l'analyse de l'EIES par les experts du MELCC et autres ministères s'effectue en parallèle du processus du BAPE. LE BAPE et le MELCC doivent soumettre chacun leur rapport avec recommandations. Suivant quoi une décision est prise par le gouvernement.

Lorsque disponible, les membres du comité sont invités à consulter le registre où l'étude d'impact environnemental et social du projet Matawinie à l'adresse suivante : http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/projet.asp?no_dossier=3211-16-019

Le graphite de NMG sur les marchés.

M. Gauthier mentionne qu'un **contrat de vente de graphite a été signé entre NMG et Traxys Group** pour un 25 000 tonnes/an de concentré de graphite pour les 5 premières années suivant la mise en opération du projet commercial. Pour ce qui est de l'usine de démonstration on parle de 200 tonnes /an afin de qualifier les produits sur le marché.

Usine de démonstration PVA (produits à valeur ajoutée)

Cette usine sera adjacente à l'usine de démonstration, située dans l'ancienne usine LP, et elle servira à développer, valider et améliorer les procédés pour sphéroniser, microniser et purifier le graphite destiné notamment au marché des batteries Li-Ion.

5. Présentation et échanges sur la thématique « utilisation du territoire et des ressources et protection des paysages »

Les membres du comité ont souhaité approfondir divers enjeux identifiés dans l'EIES et reliés au projet Matawinie. La thématique **Utilisation du territoire et protection des paysages** est la première d'une série d'enjeux qui sera abordée au cours des prochaines rencontres.

M. Gauthier présente les principaux effets identifiés et les mesures retenues sur cette thématique dans le cadre de l'EIES. On note en outre, la crainte d'affecter l'image nature, touristique et de villégiature de SMDS par l'insertion d'un projet minier. En lien avec cet effet, les principales mesures d'atténuation proposées sont l'implantation du plan d'intégration au territoire et la restauration progressive de l'aire d'accumulation des résidus miniers (végétalisation).

Lors de la rencontre du 31 mai 2018, les membres du comité avaient été invités à identifier et confirmer des points de vue critiques. Retenue dans le cadre de l'EIES, l'analyse visuelle a identifié sept (7) unités et 4 points de vue critiques dont les membres prennent connaissance à l'aide de carte et de photos présentant la vue existante, la vue projetée sur 6 ans et 26 ans. Voici quelques commentaires émergeant de la présentation.

Q : Est-ce que les haldes auront l'air de butons gazonnés?

R : Dès le printemps, NMG procédera à des plages d'essai de végétalisation dans le cadre du projet de démonstration. Nous visons à implanter des végétaux dont la vitesse de la prise de la racine, la texture et l'agressivité des espèces à se reproduire sont garantes de succès. Il serait très intéressant lorsque ça sera implanté de visiter le site minier afin de constater la mise en place de ces végétaux.

Q : Bien que les modélisations démontrent une progression, cela reste des photos traitées à l'ordinateur. Existe-t-il des photos réelles de végétalisation des parcs à résidus d'autres minières ?

R : Sûrement, il faudrait voir à faire une recherche.

En conclusion:

Après les analyses visuelles et selon la méthodologie d'évaluation des impacts du paysage, on peut qualifier les impacts résiduels étant de moyen à faible.

6. Présentation et échanges sur les travaux du comité Plan d'Intégration au Territoire (PIT)

Un rappel du concept du projet initial présenté par Rousseau Lefebvre est présenté par Mme Levasseur. Le plan d'intégration au territoire vise à présenter une vision du territoire permettant l'intégration et l'agencement de la mine dans un contexte de développement durable. Le projet cible autant le secteur des interventions minières que les secteurs périphériques: Ressources naturelles – Récréotourisme – Villégiature.

Le 29 mars 2018 avait lieu le tout premier comité de travail composé d'aménagistes et d'urbanistes issus de la Haute-Matawinie tel que proposé par le comité d'accompagnement. Cette rencontre avait pour objectif de co-construire un PIT ainsi plusieurs idées ont été proposées par les personnes présentes.

Faits saillants :

Développer l'ensemble des activités dans un concept intégrant l'ère de la mobilité durable.

Deux phases sont proposées :

1. Mettre en place divers aménagements mettant en perspectives les activités reliées à la mine (éléments historiques, musée, centre et activités d'interprétation, etc.)
2. Développer des activités complémentaires au site minier (Pistes cyclables, belvédère d'interprétation, mise en place d'un endroit « point de chute » (sentier interprétation, stationnement, toilette, etc.).

Le comité de travail a insisté pour que l'entrée principale au PIT se fasse par le chemin Matawin afin de favoriser un passage obligatoire par le village de Saint-Michel permettant ainsi un achalandage et des retombées économiques pour la municipalité. L'entrée secondaire pourrait se faire par le chemin des Cyprès.

Les étapes à franchir :

- Attendre et analyser les résultats de l'EIES
- Conceptualiser un PIT qui nous ressemble
- Vérifier la conformité avec le schéma d'aménagement.
- Déterminer les permis nécessaires aux travaux;
- Budget
- Etc.

En conclusion :

NMG et le comité de travail veilleront à conceptualiser le projet, c'est-à-dire réaliser une étude de pré faisabilité et de faisabilité en lien avec les scénarios retenus afin d'identifier les promoteurs potentiels. Les travaux du comité de travail reprendront donc cette année.

7. Divers

Semaine minière du Québec (6 au 12 mai 2019)

La Semaine minière du Québec vise à faire rayonner l'industrie minière par l'entremise de différentes activités organisées dans toutes les régions du Québec. Cette année pour la première fois, la région de Lanaudière fera partie de la programmation nationale. NMG est présentement en discussion avec l'équipe en place afin de présenter une programmation. Les visites guidées, des ateliers scientifiques et autres activités sont présentement à l'étude. La programmation finale de la semaine minière du Québec /Lanaudière sera présentée lors de la prochaine revue de la CCHM soit la parution du 26 avril 2019.

Borne de recharge pour véhicules électriques

À la demande d'un membre du comité, Mme Levasseur explique comment se pourvoir du programme tripartite pour financer une borne de recharge pour les véhicules électriques. Mme Levasseur rappelle que NMG finance jusqu'à concurrence de 2 000\$ pour les bornes de recharge à faible débit. À cet effet, NMG communiquera avec la municipalité de Saint-Zénon afin de présenter le programme.

8. Prochaine date de rencontre et sujets

La prochaine rencontre du comité est prévue le 28 mai à 17h30 au bureau de SMDS. Les sujets à traiter seront la gestion des résidus miniers et la gestion de l'eau.

9. Évaluation et conclusion

Très bonne rencontre, une belle soirée, on apprécie les éléments visuels distribués et merci pour le bel effort pour le lunch plus écologique.

Prise de note : Isabelle Levasseur